

### **Questionnaire Cantou pour professionnel (participant 3, aide-soignante)**

Bonjour, je suis Arnaud, étudiant en master de sciences de la santé publique. Dans le cadre de mon mémoire, j'effectue des entretiens avec des professionnels travaillant dans le secteur des « Cantous » afin de pouvoir au mieux comprendre la prise en charge des patients qui y résident.

Je vous remercie d'ores et déjà d'avoir accepté d'y participer.

Je vous demande l'autorisation d'enregistrer notre entretien, ceci par facilité de retranscription par après. Toutes informations que vous me confiez resteront confidentielles et anonymes. Seuls ma promotrice et les membres du Jury auront accès aux renseignements que vous me donnez, à l'exception de votre identité qui leur restera inconnue.

Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'entretien et d'y mettre fin.

Je vous laisserai mes coordonnées si vous désirez que je vous communique et transmette mon travail par la suite.

Avez-vous des questions avant de débiter ?

(La soignante a souhaité répondre par écrit, d'où l'absence de question de relance)

1) Pour commencer, pourriez-vous me parler de la fonction que vous occupez au sein de l'institution et en quoi elle consiste ?

*S : Je suis aide-soignante. Dans les « Cantous » nous (les aides-soignantes en général) sommes polyvalentes. Le système des « Cantous » veut que l'environnement ressemble le plus possible 'comme à la maison'. En plus de la prise en charge classique des patients tels que toilettes et soins, nous sommes amenés à cuisiner matin, midi et soir. Nous sommes responsables d'imaginer les menus et de commander les courses. Nous réalisons également le rangement des vêtements des patients.*

2) Quels ont été les facteurs qui vous ont incité à travailler dans un « Cantou » plutôt qu'une autre structure ?

*S : Les relations avec les patients sont plus proches. Les relations avec les patients et les familles ne sont pas pareilles. L'environnement des « Cantous » est beaucoup plus familial. De plus, j'apprécie le fait d'être polyvalent et de pouvoir cuisiner et d'organiser des activités.*

3) Pourriez-vous décrire l'environnement du « Cantou », et expliquer quels sont les impacts attendus auprès des résidents du fait de ces aménagements ? (architecture, peintures stimulantes, jardin,...)

*S : Il y a un ilot central avec les tables qui sont autour qui constituent la pièce principale. Il y a également un coin salon. Le bureau infirmier est quant à lui un peu à l'écart de la pièce principale mais nous avons en permanence vue sur l'ensemble de cette dernière. Le fait que ce soit une petite structure permet de renforcer la sécurité pour les patients. Nos patients sont déstructurés lorsque ceux-ci vont à l'extérieur. L'architecture leur rappelle le cadre familial.*

4) En ce qui concerne le personnel soignant, combien de personnes sont-elles impliquées dans le fonctionnement d'un « Cantou », quelles sont leurs qualifications et leurs rôles ?

*S : Le personnel soignant de ce « Cantou » est composé de 9 personnes (2 infirmiers et 7 aides-soignantes). À cette base fixe se rajoutent l'équipe de kinésithérapeutes, les éducateurs, la technicienne de surface et les étudiants. Les soignants fixes sont ceux qui restent exclusivement et en permanence dans ce « Cantou ». Les autres passent entre les différents « Cantous » voir même en partie dans la maison de repos. Sur une journée nous sommes 3 fixes le matin et 2 fixes le soir.*

5) D'après vous, qu'apporte le « Cantou » en plus des autres structures pour la prise en charge des patients, et au contraire quelles pourraient être les limites des « Cantous » par rapport aux autres structures de soins ?

*S : Les avantages sont ; la sécurité pour les patients, plus de surveillance car ils sont toujours avec nous (pièce centrale) et l'ambiance est plus familiale et chaleureuse. Je ne vois pas d'inconvénient du « Cantou » par rapport à la maison de repos traditionnelle.*

6) En tant que professionnel dans le domaine de la santé, quels sont les impacts sur votre vécu du fait de travailler dans un « Cantou » et pourquoi ? (Plus en adéquation avec vos valeurs ? Plus de respect envers le patient ?)

*S : Le seul changement que le « Cantou » a eu sur mon vécu impliquerait les décisions de fin de vie. Auparavant, je ne comprenais pas pourquoi les familles refusaient l'acharnement thérapeutique avec les patients. Car selon moi, tant qu'il y avait de la vie, il y avait de l'espoir. Mais aujourd'hui j'accepte et je comprends ce point de vue, vu la situation de souffrance que certains patients peuvent rencontrer.*

7) Les familles sont-elles impliquées dans la gestion quotidienne du « Cantou » ou les activités organisées ? Dans l'affirmative sous quelles formes ?

*S : Oui, certaines familles participent aux activités organisées par exemple en venant lorsque nous organisons certaines fêtes. Mais les familles participent aussi à la vie du « Cantou » en essuyant la vaisselle par exemple.*

8) D'un point de vue externe, comment qualifieriez-vous la satisfaction globale des familles ? Quels en sont les facteurs influençant ?

*S : Les familles sont satisfaites, nous recevons souvent des retours positifs de leur part. Les facteurs influençant sont la prise en charge plus adaptée, le temps plus important qui est consacré à leur proche et à eux-mêmes ainsi qu'une structure avec un nombre de 15 résidents maximum.*

9) D'après vous, les patients présentent-ils aussi une satisfaction globale différente qu'en milieu « classique » / MR(S) ?

*S : Il me semble que les patients sont plus satisfaits dans l'ensemble. Si je devenais démente je voudrais être pris en charge dans un « Cantou ».*

10) Qu'advient-il des patients ne sachant plus participer aux activités proposées ?

*S : Les patients ne sachant plus participer aux activités restent auprès de nous pour continuer à observer.*

11) Comment la fin de vie est-elle abordée avec les familles et les patients au sein de l'institution? Prenez-vous les patients en charge jusqu'au décès ? Votre prise en charge est-elle différente de celles mises en place dans d'autres structures, par exemple les MRS ?

*S : La prise en charge est totalement différente vu que les liens sont plus familiers y compris avec les familles. En général, les conversations concernant la fin de vie sont abordées dès l'entrée du patient dans la structure avec les médecins. De ce fait, l'équipe soignante est directement au courant des décisions qui ont été prises entre la famille et les médecins. Généralement, les patients ne savent plus participer à ces discussions à cause de l'avancement important de la maladie d'Alzheimer. Toutefois, lorsque cela s'avère possible, le patient y est invité. Toutes les décisions concernant la fin de vie sont ensuite notées et classées dans le dossier du patient. Dans l'idéal, nous essayons que les patients terminent leur vie dans l'institution (sauf hospitalisation).*

12) D'après vous, qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré dans les « Cantous » ?

*S : Davantage d'animations et de sorties pourraient être proposées.*

13) Pouvez-vous me renseigner sur le coût d'un mois d'hébergement au sein du « Cantou » pour le patient et pour la mutualité ?

*S : /*

Je vous remercie d'avoir participé à cet entretien, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Légende :

I : Interrogateur

S : Soignant